

Zeitschrift: Arbido
Herausgeber: Verein Schweizerischer Archivarinnen und Archivare; Bibliothek Information Schweiz
Band: 13 (1998)
Heft: 4

Vorwort: Pour un nouveau printemps de la formation continue
Autor: Coutaz, Gilbert / Holländer, Stephan / Troehler, Marie-Claude

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PRINTEMPS

POUR UN NOUVEAU DE LA FORMATION CONTINUE

Le mois d'avril est celui des bourgeons, consacré au renouveau et synonyme de printemps. C'est pour cette raison que les trois présidents ont tenu à marquer cet élan d'un éditorial commun et retrouver ainsi l'esprit quelque peu oublié du congrès BDA de 1994.



Un des thèmes qui nous a paru le plus important est celui de la formation continue. En effet, dans ce domaine précisément, nous pouvons unir nos compétences et aider ainsi nos membres respectifs à se perfectionner, à se cultiver, à être plus performants vis-à-vis de leurs usagers, de leurs employeurs et de la concurrence.

Il est également très important, dans ces temps d'incertitude et de restrictions budgétaires, de mieux nous engager vis-à-vis de nos membres et de signer formellement un projet de collaboration efficace. Au sein de la BBS et de l'ASD, tout particulièrement, où la tradition de donner une formation de base et des cours de perfectionnement professionnel existe depuis des décennies, des voix s'élèvent parmi les membres individuels pour exiger une nouvelle attitude dans ce domaine.



En plus de la défense d'ARBIDO, où les trois associations se sont engagées ensemble, avec les difficultés que cela a générées, le mandat de la délégation à la formation est arrivé à son terme. A l'heure actuelle et puisque nous connaissons le lieu des HES, la délégation a accompli son mandat et rempli sa mission.



Le cadre est en place, les écoles et les offices d'orientation vont prendre le relais. Il nous faut donc penser à l'avenir professionnel de nos membres actuels et futurs.

Pour arriver à un résultat concret et satisfaisant, il est nécessaire de nommer une autre délégation, avec un mandat axé cette fois-ci uniquement sur la formation continue, composée de représentants des archivistes, bibliothécaires et documentalistes, et avec la participation des instances dirigeantes des HES concernées. Notre tâche est en effet impérativement liée à celle des écoles, puisque la formation de base est dispensée au sein de ces établissements.

Nous allons donc proposer à nos comités respectifs la mise sur pied d'un mandat «formation continue» pour une nouvelle délégation. La tâche de celle-ci sera également d'offrir des

passerelles et des mises à niveau pour les diplômés actuels, et là nous pensons spécialement aux membres BBS et ASD.



L'avantage d'avoir un catalogue de cours en commun est double. D'un côté, nous décloisonnons et partageons un savoir, des connaissances (quoiqu'en pensent certains esprits négatifs, un archiviste, un bibliothécaire et un documentaliste travaillent avec des supports similaires, donc rencontrent les mêmes problèmes de préservation et de conservation). D'autre part, en accueillant plus de participants, nous abaissons sensiblement les coûts, respectant ainsi le désir des petites institutions, dont le budget «formation continue» est inexistant ou a fortement diminué.

Enfin, nous suivons une certaine logique qui veut qu'après les années de collaboration dans la mise sur pied du programme-cadre, nous nous dirigeons vers un programme de formation continue commun, dans le même esprit qui a prévalu jusqu'à présent.

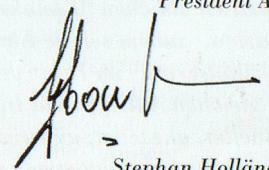


Dans un proche avenir, il faudra envisager également la mise sur pied de journées de travail et de programmes de cours fondés sur les besoins immédiats et dont la prise en compte pourrait se faire avec l'appui d'autres associations professionnelles.

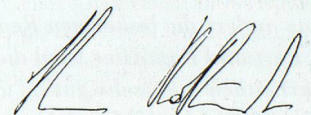
Ce sont ces intentions que nous avons voulu exprimer pour l'avenir proche de nos trois associations, en n'oubliant pas de refermer cet éditorial sur un dicton de saison:

*«Au moment où commence avril,
l'esprit doit se montrer subtil!»*

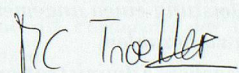
Gilbert Coutaz
Président AAS



Stephan Holländer
Président ASD



Marie-Claude Troehler
Présidente BBS



«Lors de sa séance du 2 mars 1998, le Conseil fédéral a choisi le lieu des HES en Suisse. En ce qui concerne la formation BDA, il a opté pour Coire et Genève.»

24 Heures du mardi 3 mars 1998,
et d'autres sources